

Bio 308/100 R



+ Tausch Frankf. h. d. M. s.

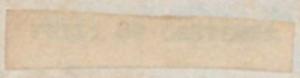
GUERRE AUX JUIFS!

OU

LA VÉRITÉ SUR MM. DE ROTHSCHILD

PAR A. D*** [Desprez]

Avocat, ancien Directeur de la Bibliothèque ecclésiastique!



CHEZ MARTINON, LIBRAIRE
4, rue du Coq Saint-Honoré.

Acût 1846.



K

Br 308/100

[d. i. Auguste
Desprez]



Paris. — Imprimerie d'A. RENÉ et C^e, rue de Seine, 32.



Bio 308/100 R

GUERRE AUX JUIFS ?

ou

LA VERITÉ SUR MM. DE ROTHSCHILD.

Le préjugé, et surtout le préjugé haineux, est ce qu'il y a de plus durable, de plus vivace chez l'homme; le sentiment irréfléchi, instinctif qui fait repousser avec horreur certaines idées, certains hommes, une nation tout entière, nous le recevons en héritage de nos ancêtres, et nous le transmettons à nos fils.

Cette incontestable vérité trouve une preuve éclatante dans ce qui se passe en ce moment relativement aux Israélites parisiens, et spécialement au plus célèbre d'entre eux, M. James, baron de Rothschild, dans lequel on personnifie volontiers tous ses coreligionnaires.

C'est à propos de la catastrophe de Fampoux, ou pour mieux dire hors de tout propos, que M. Georges *Dairnvæll*, dans une brochure de trente-six pages in-18, a lancé une violente attaque contre le fameux banquier israélite, qu'il se plaît à appeler Rothschild I^{er}, roi des Juifs (1).

A part quelques vivacités contre M. de Rothschild et les banquiers en général, quelques effusions marseillaises au profit des prolétaires et des travailleurs, et, s'il est permis de le dire, quelques témérités grammaticales, l'écrit du prétendu SATAN n'a rien qui puisse piquer la curiosité. Cependant on se l'arrache avec fureur, et la quinzième édition est en vente en ce moment. Il faut donc chercher ailleurs que dans le mérite de l'œuvre la cause de ce succès étourdissant; la recherche ne sera pas longue, et cette cause nous la trouvons dans le sujet même de la brochure de M. Dairnvæll; il s'agit des Juifs, de la nation israélite entière, personnifiée dans un seul homme; l'attention est éveillée, et chacun saisit la brochure avec les mêmes dispositions qui faisaient au moyen âge courir sus au bonnet jaune du Juif.

Deux réponses, la première de M. Macaret, la seconde de M. P. de B..., ont suivi de près cette

(1) *Histoire édifiante et curieuse de Rothschild I^{er}, roi des Juifs*, par Satan.

attaque; nous les avons trouvées très-déclamatoires et fort peu concluantes.

La réplique de SATAN ne s'est pas fait attendre (1); elle est conçue dans le même système que le premier ouvrage; elle contient de nouveaux faits et il y a aussi recrudescence de vivacités.

Au milieu de ce parlage passionné, quelque chose d'utile reste à faire: c'est de résumer froidement les griefs reprochés à M. de Rothschild et d'examiner ce qu'ils peuvent avoir de fondé.

Si par ce moyen nous constatons des faits vraiment coupables, des abus de la position exceptionnelle occupée par une famille six ou sept cents fois millionnaire, nous devons nous joindre à ceux qui harcèlent les rois de la finance; si, au contraire, les attaques sont convaincues d'injustice et de malveillance, nous engagerons nos concitoyens à dépouiller, s'il est possible, leurs préjugés invétérés, et à honorer ce qui est honorable, chez le juif comme chez le chrétien, chez l'étranger comme chez le compatriote.

Nous résumerons d'abord avec impartialité et avec méthode l'ensemble des faits reprochés à MM. de Rothschild, et même ce qu'on n'a pas

(1) *Rothschild. I^{er}, ses valets et son peuple*, par G. Dairnwæll.

craint de dire de M. Mayer-Anselme Rothschild, fondateur de la prospérité financière de ses descendants.

§ I^{er}. M. Anselme Rothschild fut l'artisan de la fortune princière de sa famille. Orphelin et sans ressource à onze ans, il fut admis par faveur au collège de Furth; il y fit d'excellentes études. Devenu banquier, il obtint la confiance du landgrave de Hesse. Celui-ci, en 1806, lui confia le soin de recueillir, de défendre et de gérer sa fortune, jusqu'à ce que la tranquillité renaissante lui permit de revenir dans ses Etats. Cette espérance ne fut pas trompée; M. Anselme Rothschild conserva la fortune du landgrave, qui s'élevait à plusieurs millions de francs; mais il s'en servit pour édifier la sienne propre, bien différent, dit-on, de M. Laffitte, qui, ayant reçu de Napoléon 5 millions au moment de son départ pour l'île d'Elbe, les conserva intacts.

M. Anselme mourut en 1813, laissant cinq fils, cinq filles et dix millions.

§ II. Les cinq frères Rothschild ne se séparèrent pas, ils formèrent ensemble une association, et fondèrent, pour compte commun, des maisons de banque dans les principales villes d'Europe; ils devinrent les banquiers des rois. Dès 1812, ils se réunissaient avec les autres banquiers étran-

gers, et cette coalition infâme amenait nos désastres en Russie (*Rothschild I^{er} et ses valets*, p. 20); ils prêtaient à l'Autriche, à la Prusse, et notamment, en 1813, à l'Angleterre, deux milliards de francs (p. 15, *Histoire édifiante de Rothschild I^{er}*). En 1814, leur argent a payé bien des trahisons. L'année 1815 fut pour eux l'ère de prospérité, car les bénéfices totaux de la famille furent de 135 millions (p. 12, *id.*).

« Ils étaient en cette fatale année les chefs de cette nuée de corbeaux qui s'abattaient sur les champs de bataille, fournissant de l'or aux officiers de la Sainte-Alliance, et achetant à vil prix les épaulettes, les sabres et les habits tachés de sang de nos soldats. » (P. 8, *Rothschild I^{er} et ses valets.*)

« Le jour où le drame européen se dénoua à Waterloo, M. Nathan Rothschild, attentif à ce grand événement, part aussitôt que la défaite des Français est certaine; il traverse la Belgique rapide comme un éclair, arrive à Ostende. Vainement une tempête ferme le chemin de l'Angleterre; à force d'or il détermine des matelots et le patron à braver la mort, et sur un bâtiment il arrive heureusement en Angleterre; il précède ainsi de vingt-quatre heures toutes les nouvelles qui viendront du continent. Il en profite pour

acheter des effets publics et il réalise un bénéfice de 20 millions. » (P. 11, *id.*)

« Tout le monde sait qu'en 1815 les princes de la Confédération germanique devaient construire contre la France plusieurs forteresses importantes ; une somme de 50 à 60 millions , destinée à cet usage, fut remise à M. de Rothschild, banquier de l'entreprise. Les princes allemands n'ayant pu s'entendre , elle resta dans les mains du dépositaire ; il n'en paie pas d'intérêts, mais *certain* *grands personnages* touchent de lui toutes les années quelques centaines de mille francs comme cadeaux. » (P. 8, *Rothschild I^{er}.*)

§ III. « C'est à cette époque que M. James de Rothschild fonda la maison de Paris, et bientôt il eut la main sur toutes nos affaires importantes. Dans le reste de l'Europe et en Amérique, lui et ses frères étaient à la tête de tous les monopoles, au grand détriment de la petite industrie et du commerce. En Sicile, ils avaient le monopole des soufres : en Espagne, du mercure ; en Angleterre, des fers ; en Autriche, de la viande ; en Suède, des mines.

« En 1830 ils imposèrent la paix au gouvernement français. Ils l'imposèrent partout, et par leurs capitaux et par une diplomatie aussi habile qu'astucieuse ; les rois ne sont plus que leurs seconds. »

(P. 15, *Histoire édifiante.*) Cette même année ils ont négocié l'emprunt de 80 millions à un taux très-élevé; ils concoururent en 1831 à l'emprunt de 120 millions, de 150 millions en 1832, de 200 millions en 1844; ce dernier emprunt fut un sujet de scandale. » (*Id.*)

Ces grandes opérations n'empêchaient pas les affaires courantes et pour lesquelles la maison Rothschild se montre moins rapace que nos banquiers; *mais cela tient à ses nombreuses relations* et à l'immensité de ses capitaux.

§ IV. Tous ces faits sont bien graves sans doute; mais ceux relatifs aux entreprises de chemins de fer, et spécialement au chemin du Nord, ont une bien autre importance. Il faut citer textuellement.

« Le roi des Juifs tend de plus en plus à tout envahir. Il a son chemin de Saint-Quentin, celui d'Avignon à Marseille, Alais à Nîmes, Versailles, rive droite, Saint-Germain, Orléans à Vierzon, et bien d'autres! » (P. 19, *Rothschild I^{er}.*)

§ V. « Depuis que l'on a eu l'idée de faire un chemin de fer du Nord, il a été destiné à M. de Rothschild. On lui avait fait l'affaire assez belle: l'Etat devait construire la voie à ses frais, c'est-à-dire dépenser une centaine de millions; puis, comme la pose des rails, les locomotives, les wagons, etc., étaient estimés 60 millions, on livrait

le chemin de fer à M. de Rothschild pendant *quarante ans*.

« Examinons : l'Etat dépense pour la voie 100 millions.

« Intérêt de 100 millions à 4 p. 100 pendant quarante ans 160

« Revenu de la ligne à 15 millions par an 600

Total. 860

« C'est-à-dire que l'Etat a emprunté 60 millions pour quarante ans moyennant 800 millions d'intérêt.

« § VI. Mais tout cela n'est rien encore. S. M. Rothschild a mis le chemin de fer du Nord en actions. Après partage avec les compagnies fusionnaires, il s'est réservé 70,000 actions. A l'assemblée générale du mois de février dernier, M. de Rothschild déposa 34,000 actions; il en avait donc vendu 36,000 avec 40 millions de bénéfices.

« Pour que ces choses fussent possibles, il avait fallu que MM. de Rothschild *achetassent tous les corps de l'Etat* : les membres des deux Chambres, notamment trois cents députés qui ont reçu plus de 15,000 actions, plus les journalistes influens qui en ont tous eu. (*Histoire édifiante*, p. 18; *Rothschild Ier*, p. 10.) On a payé les administra-

teurs de toutes les compagnies concurrentes; des actions au nombre de 500, 1000, 2000, des sommes de 100 à 300,000 francs leur ont été remises (p. 12, *Rothschild I^{er}*): aussi chacun a gardé un honteux silence, excepté M. Lherbette, qui n'a voulu rien prendre.

« Il faudrait des volumes pour raconter tous les scandales de l'exploitation de la ligne du Nord, la filouterie des Anglais, qui, après avoir reçu au pair des actions, les vendirent à Paris avec prime, ce dont M. James fut averti par la maison de Londres, et ce qui fit qu'au lieu de perdre, comme les autres capitalistes, il gagna. (P. 19, *Hist. édifiante.*)

§ VII. « Le scandale du brocantage des actions n'était rien encore; celui des constructions vint ensuite.

§ VIII. Venons à la catastrophe de Fampoux et laissons parler M. Dairnvæll:

« Le dimanche, 5 juillet, un événement avait eu lieu à Rœux entre 7 et 8 heures; ses conséquences auraient pu être terribles; elles ne donnèrent seulement pas l'éveil à l'administration. Le 9, l'incurie des employés occasionna un accident qui blessa seize personnes; le 12, un tender se brisa et une chaudière éteignit le feu de la locomotive. Le 17, enfin, le machiniste prit par erreur la voie condamnée, et sans les signaux qui

furent faits, *cinq minutes* plus tard, tout le convoi allait s'engloutir dans le marais de Fampoux.

« Ainsi, du 5 au 17 juillet, *cinq* événements.

« Le marais de Fampoux a rendu dix-neuf cadavres; on n'en avoue que quatorze.

« Le gouvernement et la compagnie sont tous deux coupables : la compagnie pour son défaut de surveillance et la mauvaise organisation de son service, le gouvernement pour la mauvaise construction de la voie.

« Le génie avait prévenu le gouvernement que le passage du chemin de fer par Fampoux et Rœux était dangereux. L'intérêt personnel a étouffé cet avis. Pour consolider le remblai, il aurait fallu dépenser quelques centaines de mille francs de plus. » (P. 24-30-31, *Hist. édif.*)

Tel est le résumé fidèle des reproches adressés à M. James de Rothschild et à sa famille; nous ne les avons pas adoucis; nous avons autant que possible cité textuellement les paroles de M. Dairnvæll; examinons maintenant chacun des faits particuliers.

§ 1. — M. Anselme Rothschild & le Landgrave.

Le récit de M. Dairnvæll suffit pour composer à Mayer-Anselme Rothschild la plus belle biographie.

N'est-ce pas un spectacle touchant que celui de cet homme issu d'une famille honnête, qui, par la force de son génie financier, s'élève de la situation la plus humble jusqu'à la position de riche banquier ; qui, dépositaire d'une fortune princière, la défend au péril de ses jours, la conserve avec intégrité ; qui, prêt à quitter la vie, lègue à ses dix enfants l'accomplissement du même devoir, devoir qu'ils surent si bien remplir?

On a fait à M. Anselme le reproche d'avoir usé des capitaux du landgrave de Hesse, et on a mis J. Laffitte en parallèle avec le banquier de Francfort ; J. Laffitte, dit-on, qui conserva *intact* le dépôt de 5 millions que lui avait fait Napoléon.

Quoi, M. Dairnvæll pense qu'on dépose l'argent à un banquier pour qu'il le mette dans un coin de sa caisse et le laisse inactif, et il s'est figuré que M. Laffitte avait ainsi traité l'or de Napoléon ! C'est une grave erreur. Un banquier n'est pas un notaire, et, à moins de disposition expresse, l'homme que sa situation met en état d'employer des capitaux avec une parfaite sécurité ne reçoit de dépôt qu'à condition d'en faire l'emploi. M. Laffitte a fait valoir les 5 millions de Napoléon : seulement il a dû ne leur faire courir aucune chance de perte ; il a dû s'abstenir de tout placement hasardeux, si avantageux qu'il s'annonçât ; il a dû enfin

tenir compte d'une partie de l'intérêt recueilli, et la confiance de Napoléon a été justifiée.

La confiance du landgrave de Hesse était tout aussi bien placée et dans le père et dans les enfants. Il a reçu sa fortune amplifiée, augmentée par le travail de deux générations d'hommes intègres ; ses comptes lui ont été rendus si scrupuleusement, si fidèlement, qu'il en a été non pas étonné, comme le dit à tort M. Dairnvæll, mais touché profondément.

§ II. — MM. de Rothschild jusqu'en 1815.

Après la mort de Mayer-Anselme, les cinq frères de Rothschild entrent en scène. Anselme, Salomon, Nathan, Charles et James établissent une puissante association, et le lien est si bien formé qu'après trente-cinq ans il est aussi serré que le premier jour. La prospérité et les revers, la guerre et la paix se sont succédé, la société de Rothschild est restée la même ; les royaumes, les empires ont péri, cette société a grandi, grandi toujours ; la mort a décimé les associés, les petits-fils ont pris la place des fils, les rangs se sont élargis pour donner place à toute la descendance, et aujourd'hui la famille est nombreuse, très-nombreuse, mais plus nombreuses encore sont les richesses acquises par un travail patient.

En présence de cette prospérité inouïe, M. Dairnvæll pousse des soupirs, lance des imprécations, et il a grand soin de se couvrir comme d'un bouclier de la boutade de Montesquieu : *Les financiers soutiennent l'Etat comme la corde soutient le pendu*. Nous examinerons plus tard la valeur de ce reproche que la démocratie adresse à la banque; pour l'instant contentons-nous de dire que ce ne peut être que par le travail, l'habileté et l'intégrité qu'on obtient la confiance universelle, et que la haute réputation financière de la maison Rothschild est au moins un préjugé en sa faveur.

S'il faut en croire M. Dairnvæll, MM. de Rothschild avaient joué dès leur début un rôle odieux. Il leur reproche de s'être coalisés avec les autres banquiers étrangers pour amener nos défaites de Russie.

L'histoire de la campagne de Russie commence à vieillir : cependant nous croyons bien avoir lu dans les récits de nos désastres de 1813 que la France n'avait été vaincue que par l'intempérie; qu'un hiver plus cruel que tous ceux dont la Russie se souvenait avait seul combattu pour les régions du Nord et avait repoussé de son souffle glacial les vieilles bandes de Napoléon.

Si on venait à découvrir que ces frimas dévorants étaient le résultat de la *coalition infâme des*

banquiers étrangers, nous persisterions à croire que ces financiers avaient droit de repousser les agressions de Napoléon et de la France.

En un mot, MM. de Rothschild, banquiers étrangers, ont pu et dû prêter de l'argent aux puissances étrangères ; et leur en faire un crime, c'est selon nous se livrer à des déclamations ridicules.

Mais aussi nous flétrissons l'habitude qu'avaient, dit-on, MM. de Rothschild, d'acheter *les sabres, les épaulettes et les habits tachés de sang des soldats français* ; ces messieurs faisaient un vilain métier. Toutefois, nous croyons que celui qui le premier a révélé ce fait était mal informé ; car en 1814, 1815, les célèbres banquiers qui prêtaient DEUX MILLIARDS à l'Angleterre (c'est M. Dairnvæll qui le dit), qui faisaient assez d'affaires pour réaliser 135 millions de bénéfices en douze mois, devaient s'inquiéter fort peu du commerce des vieux habits et de la fonte des épaulettes.

Nous ne saurions dire si la spéculation faite à Londres, après Waterloo, a réellement eu lieu. En l'admettant pour vraie, et il semble que, puisqu'on spéculait sur les effets publics, il était bien permis à M. Nathan de Rothschild de risquer sa vie pour arriver à Londres avant tout autre, et y acheter des fonds anglais avant que la nouvelle de la chute de l'empire leur eût fait prendre

l'essor. Il n'y a pas grand inconvénient à encourager un semblable moyen de succès, les hommes de finances risquant tout plutôt que leur tête.

Reste pour cette époque une dernière anecdote, présentée sous forme de doute; celle d'une petite bourse de 60 millions que les princes allemands auraient faite pour *des forteresses à construire contre la France*, et qui, faute par ces princes de s'entendre pour l'exécution, est depuis trente ans en dépôt chez M. de Rothschild.

Il nous semble que le seul énoncé du fait suffit pour le caractériser, et qu'il nous est bien permis de rendre à ce superbe *canard* son véritable titre; nous le féliciterons même de son heureuse arrivée dans nos contrées, car il débarque nécessairement d'Amérique, du pays des *serpents de mer* et des *découvertes dans la lune*.

§ III. — MM. de Rothschild depuis 1815.

C'est en 1815 que MM. de Rothschild formèrent leur maison de banque française. M. Darnvaell affirme qu'ils s'emparèrent de toute l'industrie, au grand détriment des fabricants et des commerçants.

Quand nous entendons dire certaines choses, il nous semble que nous arrivons d'un autre monde ou que nous avons complètement perdu la

factum

mémoire; tâchons cependant d'examiner de sang-froid cette singulière proposition.

D'abord, en 1815, il n'y avait en France ni industrie ni commerce; l'une et l'autre ont pris naissance sous la bienfaisante influence de la paix, et pendant les quinze années de la Restauration leur prospérité a été croissante; si donc MM. de Rothschild ont eu sur les affaires commerciales et industrielles une influence quelconque, cette influence a été bienfaisante. Mais la vérité est que MM. de Rothschild ne s'occupaient ni du commerce ni de l'industrie tels que l'entend M. Dairnvæll; ils ne touchaient qu'aux très-grandes opérations, pour lesquelles de puissants capitaux sont nécessaires. Or, il y a peu ou plutôt il n'y a pas en France d'entreprise de cette nature dans l'industrie et le commerce.

Le monopole du soufre en Sicile, du mercure en Espagne, des mines de Suède, voilà des opérations dignes de grands capitalistes; car elles demandent d'immenses ressources, une haute capacité administrative. MM. de Rothschild ont pu s'y livrer, et ils l'ont fait au grand avantage de ces diverses contrées. La preuve, c'est que ni le soufre, ni le vif-argent, ni les fers de Suède, ne sont d'un prix exagéré. Il faut donc remercier

MM. de Rothschild de féconder par leurs capitaux ces exploitations florissantes.

Nous devons reprocher ici à M. Dairnvæll une petite contradiction. Nous savons qu'il est partisan du *monopole puissant qu'exerce l'Etat*, et qu'il flétrit *le stupide préjugé du peuple français qui lui fait préférer le monopole des sociétés composées de ducs ruinés, d'usuriers, de courtiers, etc.*, au monopole des gouvernants. (*Rothschild I^{er}*, p. 20.) Pourquoi donc blâme-t-il les États de Naples, d'Espagne, de Suède, d'avoir établi les monopoles qui empêchent la concurrence de dilapider des richesses minérales? Blâme-t-il seulement le concours des banquiers? Il aurait tort, puisqu'on ne se plaint pas du prix du soufre, du mercure et des fers de Suède, tandis que les monopoles exercés directement ont toujours excité des clameurs. En France, par exemple, on se loue peu du commerce des tabacs, du sel, de la poudre, et ce sont des monopoles que l'Etat tient seul dans sa main, fabrication et vente.

On nous dit aussi qu'en Autriche MM. de Rothschild ont pris le monopole de la viande; Dieu veuille qu'il soit possible qu'ils en fassent autant à Paris: la viande est bonne et à bas prix en Autriche; elle est médiocre et horriblement chère à Paris.

Serait-il vrai qu'en 1830 le maintien de la paix ait dépendu de MM. de Rothschild? M. Dairnvæll l'affirme, mais nous n'osons le croire. Si puissants que nous supposions les rois de la finance, il semble au moins bizarre de leur accorder l'omnipotence sur la Russie, la Prusse, l'Autriche, etc. Admettons que cela soit vrai, et alors inclinons-nous devant ces hommes qui nous ont évité dix ans de misère, la ruine de notre patrie, la mort de deux cent mille Français, l'occupation étrangère, et peut-être le sort de la malheureuse Pologne.

En effet, quelle était notre situation en 1830? sans flottes, sans armées; les trésors de l'État et les arsenaux vides; nos villes fortes démantelées; les passions politiques exaltées à l'excès; la division en dix factions hostiles: républicains, orléanistes, bonapartistes, carlistes, socialistes, etc.; l'émeute hurlant dans les rues; le pouvoir nouveau faible, contesté; des Chambres décimées et hésitant. Nous pouvions succomber sous l'effort de l'Europe coalisée, et nous n'aurions eu chance de résister qu'au prix du plus pur de notre sang, des désastres de la guerre civile et étrangère; car pour recommencer Jemmapes et Valmy, il eût fallu sans doute recommencer 93 et la Terreur.

Honneur donc aux hommes, quels qu'ils soient, qui ont résisté à notre entraînement belliqueux de 1830, et qui ont dompté les passions ou les spéculations guerrières des souverains du Nord. Que Louis-Philippe et ses ministres, que Talleyrand et son génie, que MM. de Rothschild et leurs millions y aient contribué plus ou moins, nous l'ignorons longtemps encore; mais en tous cas, honneur et reconnaissance à ces bienfaiteurs inconnus: ils ont sauvé notre patrie!

Nous ne croyons pas qu'on fasse sérieusement un grief à MM. de Rothschild d'avoir procuré à la France des emprunts en 1830 et les années suivantes. L'emprunt de 80 millions qui a suivi la révolution de Juillet a été négocié, dit-on, à un taux élevé; oui, sans doute, car les circonstances étaient bien difficiles. Pour être juste, il aurait fallu ajouter que MM. de Rothschild seuls pouvaient donner crédit aux nouvelles valeurs, et que leur soumission fut un acte décisif en faveur du crédit renaissant; l'opération au reste fut peu fructueuse.

Les autres emprunts, et notamment celui de 200 millions, en 1844, ne furent-ils pas faits avec publicité, concurrence? Et la banque tout entière ne s'y est-elle pas associée?

Ces reproches-là sont puérils.

§ IV. Du rôle des banquiers au XIX^e siècle.

En répondant à un ancien journaliste, à un écrivain financier, nous ne pouvons croire que nous soyons obligé de nous expliquer sérieusement sur l'utilité du banquier dans nos sociétés modernes, et spécialement du grand banquier, maître d'énormes capitaux et jouissant d'un crédit universel. S'il n'existait pas des hommes capables de juger et de diriger les entreprises colossales que nécessite l'état de la civilisation, des hommes qui inspirent confiance à tous par leur intervention dans une affaire, parce qu'on sait qu'ils peuvent juger sa valeur, et qu'en y prenant part ils risquent plus que tout autre ; si de tels hommes n'étaient pas prêts à donner leur concours en toutes circonstances, l'Etat seul devrait se charger de ce qui dépasse les forces isolées et la fortune d'un seul homme. Les emprunts publics, les constructions de canaux, de chemins de fer, les grandes entreprises industrielles, les fournitures d'armées, etc., deviendraient impossibles à l'industrie privée. L'Etat serait l'entrepreneur général des opérations importantes, comme en Russie, où rien n'est possible sans le *concours de la couronne*.

Or, parmi les capitalistes, les banquiers, les

financiers qui remplissent ces belles fonctions d'hommes de confiance du pays tout entier, la maison de Rothschild occupe la première place; toutes les affaires dans lesquelles elle intervient sont aussitôt adoptées par les hommes de toutes les classes et même de tous les pays qui ont des capitaux à employer. Ils savent que cette maison ne patronne que des entreprises sérieuses, d'un succès assuré; ils savent que jamais elle n'abandonne une affaire inachevée, dût-elle en prendre les risques pour elle-même.

Ajoutons que les chefs de cette maison ont fait preuve d'une haute intelligence et de courage, quand seuls ils ont donné l'essor aux entreprises de chemins de fer en France.

§ V. Chemins de fer en général.

Après l'essai malheureux de Saint-Etienne et quelques autres complètement avortés, les banquiers français semblaient avoir renoncé aux chemins de fer. La maison Rothschild a cru à leur avenir, elle a accepté l'entreprise du chemin de Saint-Germain. Les dépenses avaient été évaluées à 4 millions, l'affaire fut mise en actions; quand le capital fut dépensé, il restait encore à faire les trois quarts de la voie; la maison Roths-

child n'hésita pas à la continuer et à se découvrir de 12 millions.

Or, nous le demandons aux gens de bonne foi, quelle autre maison de banque eût eu cette hardiesse et cette persévérance que le succès a couronnées? Avec d'autres banquiers, les 4 millions fournis par le public eussent certainement été perdus; avec la maison Rothschild, les 4 millions ont été sauvés, l'opération est devenue très-productive et le service rendu n'a pas été payé, aucune charge extraordinaire n'a été imposée à ceux qui en profitaient.

M. Dairnvæll cite les entreprises de chemins de fer où MM. de Rothschild ont pris le principal intérêt; toutes sont en prospérité et inspirent la confiance: celles qui ne sont pas terminées s'achèvent, et leurs actions ont en général une valeur supérieure à celle d'émission.

Nous ne voulons pas récriminer; mais cependant nous pourrions faire remarquer l'insuccès de la plupart des entreprises de chemins de fer auxquels la maison Rothschild est restée étrangère. *Versailles rive gauche, Bordeaux à la Teste, Bâle*, ont eu besoin des secours du gouvernement; *Paris à Orléans*, opération toute privilégiée, et que patronnait la haute banque entière, à l'exception de la maison Rothschild, a

r e. (1 Ubr.)

	p Ct.	Papier	Gelb
.	5	—	110 ⁵ / ₈
.	4	—	100 ¹ / ₂
.	3	73 ¹ / ₄	—
.	3	—	1880
timo	—	—	1880
.	—	157 ¹ / ₄	—
.	—	—	127 ¹ / ₄
.	4	99 ¹ / ₂	—
ymann	4 ¹ / ₂	100 ³ / ₄	—
.	—	—	35 ¹ / ₄
.	—	87 ¹ / ₂	—
.	3 ¹ / ₂	—	94 ¹ / ₂
.	3 ¹ / ₂	—	98 ¹ / ₄
v. G.	—	—	78 ³ / ₄
.	—	—	94 ³ / ₈
.	3 ¹ / ₂	91 ³ / ₈	—
.	3 ¹ / ₂	—	92
.	—	56 ¹ / ₄	—
.	—	—	33 ³ / ₈
.	4	—	79 ⁵ / ₈
.	—	—	32 ¹ / ₄
.	3 ¹ / ₂	—	92 ³ / ₄
.	4	99 ¹ / ₂	—
.	—	73 ¹ / ₈	—
.	—	—	28 ¹ / ₂
.	3 ¹ / ₂	93 ³ / ₄	—
.	—	—	25 ¹ / ₂
.	3	88 ¹ / ₂	—
.	3 ¹ / ₂	96	—
.	3 ¹ / ₂	93 ⁵ / ₈	—
fl.	—	348 ¹ / ₂	348
.	2 ¹ / ₂	349	348 ¹ / ₂
.	3 ¹ / ₂	—	59 ¹ / ₂
.	3	—	88
.	—	33 ³ / ₄	33 ⁵ / ₈
.	3	26 ³ / ₈	26 ¹ / ₂
.	—	—	47 ¹ / ₂
.	—	—	98
.	—	—	80 ¹ / ₂

Cours der Staat

Den 10. Septbr. 1

Österreich	Metalliques = Obl.
"	"
"	Wiener Bank = A
"	500 fl. Loose . . .
"	250 fl. Loose von
"	Bethmännische D
"	"
Sardinien	36 Frs. Loose be
Preußen	50 Thaler Präm
"	Staats-Schuld-S
Bayern	Obligationen . . .
"	Ludwigs-Kanal-A
"	Berbacher Eisenb
Württemberg.	Obligationen . . .
Baden	Obligationen . . .
"	Lott.-Anl. à 50
"	36 fl. Loose vom
Kurhessen	Friedrich-Wilhelm
"	40 Thlr. Loose v
Darmstadt	Obligationen . . .
"	ditto
"	Lotterie-Anlehen
"	25 fl. Loose . . .
Rassau	Obligationen bei
"	ditto 25
Frankfurt	Obligationen . . .
"	" von
"	"
"	Taunus-Eisenbah
"	"
Holland	Integr.-Obligatio
"	Syndicats . . .
Spanien	Innere Schuld . . .
"	Ardoins incl. 11
Portugal	Consols L. St. d
Polen	Lotterie-Loose 300
"	ditto 500

demandé avant son achèvement des appuis étrangers; *Dieppe à Fécamp*, *Montereau à Troyes*, sont en perte, et, enfin, *Fampoux* qui a été follement arraché à la protection de MM. de Rothschild, est aujourd'hui en liquidation. Disons donc que l'influence de ces banquiers est salutaire, et qu'en échange de la part de bénéfices qu'ils reçoivent, ils apportent aux grandes entreprises un appui réel, efficace; qu'au besoin ils ne reculent pas devant des sacrifices nécessaires au maintien ou à l'achèvement de ce qu'ils ont une fois commencé.

§ VI. Chemin de fer du Nord.

C'est pour le chemin de fer du Nord, dont MM. de Rothschild se sont rendus adjudicataires au nom de la compagnie qu'ils avaient créée, que M. Dairnvæll a réservé toutes les foudres de son éloquence; malheureusement il a parlé de ce qu'il ne connaissait pas, il a fait les confusions les plus étranges, et semble avoir oublié qu'il y a eu deux opérations successives pour la construction de ce railway, l'une en 1842-1843, et l'autre en 1845.

Il y a quatre ans, l'idée n'était encore venue à personne que, sans avoir un sou vaillant, on pût se mettre à la tête d'entreprises qui exigeaient 150 ou 200 millions de capital. MM. Rothschild

paraissaient réellement avoir le monopole des chemins de fer ; nul banquier n'osait s'en occuper. L'État, qui désirait la prompte construction du chemin de fer du Nord, faisait à ces messieurs des offres magnifiques. Il leur proposait :

De leur abandonner le chemin de fer dès qu'il serait construit, pour un laps de temps de soixante-quinze ans, à charge par eux de faire la dépense des rails et du matériel, évaluée 60 millions.

La valeur estimative de ce matériel devait être remboursée à la fin de la jouissance.

MM. de Rothschild refusèrent ; l'avenir des chemins de fer était encore trop incertain pour qu'ils osassent risquer une somme aussi considérable.

Or, c'est sur cette opération refusée que M. Dairnvaell a établi ses calculs.

Depuis, l'expérience du chemin de Rouen, celle du chemin d'Orléans, ont éclairé les financiers, et quand il s'est agi de mettre le chemin du Nord en adjudication, en 1845, les conditions ont été fort différentes.

La loi qui a été rendue le 5 juillet 1845 a exigé, 1° que la compagnie adjudicataire remboursât à l'État les 140 millions environ qu'il aurait dépensés pour les travaux d'arts, les terrassements et les rails ; 2° qu'elle prît à sa charge,

et sans réclamation à la fin de la jouissance, les dépenses du matériel ; 3^o qu'elle se contentât d'un maximum de quarante et un ans de jouissance.

Dix compagnies se formèrent pour concourir à l'adjudication ; mais, vérification faite, il n'y en avait pas une seule, peut-être, qui réunît comme celle de MM. de Rothschild les conditions de sécurité que l'État a le droit d'exiger de ceux auxquels il confie une opération aussi colossale.

La plupart n'avaient pas pu réunir le cautionnement de 15 millions à déposer au Trésor ; les autres n'avaient placé qu'une faible partie de leurs actions ; quelques-unes avaient des listes d'actionnaires complètes, mais ces actionnaires ne présentaient pas une solvabilité en rapport avec les engagements contractés par eux.

Le ministre des travaux publics et la commission des chemins de fer firent pressentir que ces compagnies ne seraient pas admises à déposer leur cautionnement ; et comme il s'agissait moins d'adjuger au rabais une opération qui intéressait la grandeur, la prospérité de la France, et même la sécurité des frontières, que de la confier à des mains sûres et capables de la mener à bonne fin, la *fusion* des diverses compagnies en une seule, présentant toute garantie, fut favorisée par le ministre et la commission. La compagnie

de Rothschild, consolidée par l'adjonction de tout ce qu'il y avait de vital dans les autres sociétés, se présenta seule à l'adjudication et obtint le chemin de fer, avec une jouissance de trente-huit ans.

Cette adjudication a été faite le 9 septembre 1845 ; en juin, le chemin était en activité.

Ce simple récit démontre jusqu'à l'évidence ce que peuvent valoir les calculs à l'aide desquels on établit que l'Etat a abandonné à MM. de Rothschild *huit cents millions* d'intérêts pour un prêt de *soixante millions*.

La vérité est que, d'après les probabilités, l'argent engagé dans cette affaire doit produire, déduction faite de 1 et 1/2 pour 100 destiné à l'amortissement du capital, environ 6 1/2 pour 100 d'intérêt (1). L'affaire n'est pas personnelle à MM. de Rothschild ; elle appartient à une compagnie dont ils sont les principaux intéressés ; ils possèdent environ un dixième du capital, et M. James de Rothschild est un des quinze administrateurs.

§ VII. Vente et rachat d'action.

M. Dairnvæil prétend que M. de Rothschild

(1) Voir le *Journal du Chemin de fer*, numéro du 8 août 1846, page 672.

possédait 70,000 actions au capital des 35 millions après le partage avec les autres compagnies, et qu'il a dû en vendre 36,000, puisque aujourd'hui il n'en possède plus que 34,000.

— Pour parler dans le sens de cet écrivain, nous devons lui rappeler que M. de Rothschild a dû, sur ces 70,000 actions, en employer une forte partie à *corrompre tous les corps de l'Etat*, notamment trois cents députés, qui seuls lui ont coûté 15,000 actions; qu'il a dû en donner aussi aux journalistes et à beaucoup d'autres qui mettaient leur silence ou leur complaisance à prix.

○ Pour parler selon la vérité, nous dirons que MM. de Rothschild avaient reçu des souscriptions nombreuses et qu'ils les ont accueillies. Si le lecteur veut bien reporter ses souvenirs au mois d'octobre 1845, il se rappellera qu'à cette époque toutes les personnes qui avaient des rapports avec MM. de Rothschild se vantaient de recevoir des actions du chemin de fer du Nord au pair, et qu'elles s'empressaient de les vendre. Il faut donc reléguer au rang des fables toutes ces ventes en hausse et tous ces rachats en baisse à l'aide desquels on crée des bénéfices de 30 à 35 millions pour MM. de Rothschild.

Nous ne partageons pas l'opinion de M. Dairn-væll sur l'acte qu'il reproche aux Anglais d'avoir

vendu à prime les actions du chemin du Nord, qu'ils avaient obtenues au pair, et nous ne concevons pas bien pourquoi cet acte est qualifié de *filouterie*; nous pensons que chacun a le droit de vendre le mieux possible ce qui lui appartient légitimement.

Il y a encore une allégation dont nous voudrions avoir l'explication : pourquoi a-t-il été nécessaire que la maison Rothschild de Paris fût prévenue par la maison Rothschild de Londres que les Anglais allaient vendre publiquement leurs actions à la Bourse de Paris? Comment cet avis a-t-il pu procurer des bénéfices à M. James de Rothschild?

§ VIII. Brocantage des constructions.

Nous ignorons à quoi on veut faire allusion en parlant du *brocantage des constructions* : toutes les constructions ont été faites par l'Etat, y compris la pose de la voie et les bâtiments des stations. Si quelqu'un a *brocanté*, ce ne peut être qu'un agent du gouvernement, ce que nous nous gardons bien de croire.

§ IX. Catastrophe de Fampoux.

Le cruel événement qui, le 8 juillet, a jeté la

consternation dans toute la France, peut-il être imputé à MM. de Rothschild ? Une responsabilité terrible pèse sur leur tête, et on ne peut élever la voix contre eux avec trop de véhémence.

M. Dairnvæll leur a reproché :

D'avoir pris livraison du chemin avant que les travaux fussent entièrement terminés;

D'avoir résisté aux avertissements nombreux que leur ont donnés et l'autorité supérieure et la presse ;

D'avoir déguisé la vérité en réduisant des deux tiers le nombre des victimes dans leurs notes et rapports.

Il y a une première question à examiner : la catastrophe de Fampoux est-elle imputable à l'administration ?

Des documents tout récents, insérés dans le *Journal des chemins de fer* d'avant-hier, 8 août, semblent devoir jeter un nouveau jour sur les causes de ce déplorable accident, les voici :

« M. Frissard, inspecteur divisionnaire chargé par M. le ministre des travaux publics de vérifier les causes de l'accident du 8 juillet, vient de lui adresser un nouveau rapport qui révèle un fait d'une certaine importance.

« La locomotive en tête du convoi et qui, n'ayant pas déraillé, a conduit le reste des voyageurs à

Douai, porte à la roue gauche de devant une fissure de 30 centimètres de longueur, à la hauteur du boudin qui retient la roue entre les rails, et ce boudin se trouve refoulé en dehors de près d'un centimètre.

« Cette fissure et cette écorchure de la roue proviendraient, d'après M. Frissard, d'un choc violent causé par un objet étranger à la voie.

« Cette roue, mise sous scellé, sera transportée à Paris avec le plus grand soin et de manière à éviter tout frottement, pour qu'elle reste dans l'état où elle se trouvait lors de la catastrophe.

« D'un autre côté, on sait qu'une instruction se poursuit au parquet d'Amiens, par suite de la découverte faite par un surveillant de la voie, que vingt-deux coins avaient été enlevés de leurs coussinets dans la nuit du 18 au 19, dans la partie du chemin comprise entre Amiens et Corbie.

« Enfin, plusieurs journaux, *le National* entre autres, viennent de nous apprendre que de nouvelles tentatives avaient été faites pour obstruer la voie dans les environs de la station de Carvin. »

Ces suppositions, qui attribuent la catastrophe à la malveillance, paraissent bien motivées; écartons les cependant, et admettons un instant qu'il y ait eu négligence; doit-on l'imputer à M. James de Rothschild? Il est un des administra-

teurs, et comme tel il n'a que sa voix au milieu de ses quinze collègues. A côté de lui siège M. Pérère, l'homme de France qui connaît le mieux les chemins de fer, et sur lequel doit reposer la responsabilité pour tout ce qui tient à la partie technique.

Mais y a-t-il eu négligence ?

On a dit que les travaux n'étaient pas poussés à l'état de perfection quand la voie a été livrée à la circulation ; il existe un premier rapport de M. Frissart, ingénieur divisionnaire, fait le 13 juillet ; voici l'extrait de ce rapport : « Les rails « n'ont subi aucune altération dans leur profil « longitudinal ; le remblai a éprouvé des tasse- « ments successifs qui ont été comblés ; il demeure « donc bien démontré que l'exécution du chemin « de fer et son entretien sont complètement étran- « gers à la catastrophe et qu'il faut en chercher « la cause ailleurs. »

Si le chemin était dans un état parfait lors de la livraison, et s'il n'a pas subi d'altération, il n'y avait pas lieu de céder aux avertissements donnés sans motifs, de quelque part qu'ils vissent ; et d'ailleurs qui prouve que ces avertissements aient été donnés ? Enfin le péril est le même pour tous ceux qui circulent sur la voie ; les administrateurs l'ont parcourue vingt fois ; et il y a deux mois,

ils y ont fait voyager tout ce que Paris renferme de personnages éminents, toute la presse. Eussent-ils appelés à l'examen d'une œuvre qu'ils croyaient imparfaite, des témoins aussi éclairés, aussi dangereux?

Sans doute la catastrophe de Fampoux est éternellement regrettable; mais ce serait un autre désastre que de l'imputer à ceux qui en sont innocents et de les en rendre responsables.

Le reproche adressé à la Compagnie d'avoir induit le public en erreur sur l'étendue du malheur arrivé le 8 juillet, est tout aussi mal fondé; le nombre des victimes, aujourd'hui constaté régulièrement, est de *quatorze*, comme la Compagnie l'a publié, et non pas de *trente-neuf*.

Nous avons passé en revue tous les griefs reprochés à MM. de Rothschild, et, la main sur la conscience, nous croyons pouvoir affirmer que les attaques dont ils ont été l'objet ne trouvent pas même de prétexte dans les faits sur lesquels M. Dairnvæll a voulu s'appuyer.

Nous ne prétendons juger personne, et nous ne nions pas les bonnes intentions de l'écrivain auquel nous répondons. Il est possible que toutes les supériorités sociales lui semblent abusives et

destructives du bonheur public; il est possible aussi que les républicains aient une logique et une morale que nous ne comprenons pas; mais en suivant les règles ordinaires de l'équité et du bon sens, tout honnête homme qui, comme nous, aura examiné les imputations contenues dans les deux pamphlets dont il s'agit, conservera cette conviction que MM. de Rothschild ont été injustement outragés, qu'ils sont généreux en ne dénonçant point ces outrages au ministère public.

Et maintenant que nous avons rétabli la vérité relativement à des hommes honorables, nous sommes ramené à l'idée exprimée au début de cet écrit : Oui, le préjugé contre les Juifs a pu seul donner faveur aux pamphlets que nous avons essayé de réfuter, et cette faveur a été si générale qu'il y a lieu d'en conclure que la haine contre les Israélites est aussi vivace qu'il y a deux cents ans.

Il ne nous appartient pas de prendre en main la cause de la nation juive, mais nous nous étonnons qu'il soit encore nécessaire de le faire. Depuis Napoléon, les Israélites français, auxquels toutes les carrières étaient ouvertes, ont renversé les faibles barrières qui les séparaient de leurs compatriotes; ils se sont mêlés intimement parmi nous; ils ont accepté toutes les positions sociales; le barreau, la magistrature, le notariat, la médecine, les

sciences, les lettres, les arts, la scène dramatique, les ont accueillis, et plus d'un y a obtenu de brillants succès.

D'un autre côté, l'attachement des Juifs pour les pratiques de leur religion s'attédie chaque jour, et ils en sont venus à ce point de mettre en délibération s'il ne conviendrait pas de remplacer le repos du samedi par le repos du dimanche.

Mais tandis que les opprimés d'autrefois faisaient ainsi les premiers pas vers nous, nous ne leur avons pas tendu la main; bien plus, il est arrivé que nous ne nous sommes pas aperçus de leur présence, et que nous avons pris pour bons catholiques des Juifs assez sages pour faire de la religion ce qu'elle doit être, une affaire de conscience et de foyer domestique.

Il est temps que nous donnions à nos ancêtres religieux le droit complet de cité que nous n'avons pas refusé aux protestants; que nous fassions taire le préjugé aveugle qui place en suspicion ceux qui adorent le même Dieu que les chrétiens, avec des formes différentes, et que le mot de juif cesse de présenter à l'esprit une qualification injurieuse.

A. D., avocat.

Ancien Directeur de la Bibliothèque ecclésiastique.

Paris, 10 août 1846.

55.639.191 ✓

